
Procès-verbal de la **5^e séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Draveurs, tenue au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est à Gatineau (Québec) le **lundi 9 avril 2018** à compter de **18 h15**, sous la présidence de monsieur Claude Beaulieu.

PRÉSENCES:

Monsieur Claude Beaulieu, président

Madame Micheline Marcotte Boucher, Marie-France Gagnon, et messieurs Pierre Boucher, Steve Kirk, Paul Loyer, Romain Vanhooren, commissaires

Madame Manon Dufour, directrice générale, Madame Julie Laberge, directrice générale adjointe, madame Julie Legault, directrice générale adjointe temporaire, et Monsieur Christian Laforest, secrétaire général.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENT :

Mesdames Lyne Normand, directrice Service des ressources informatiques, clientèle et transport, Julie Rozon, directrice par intérim Service des ressources matérielles, Sara Duguay, directrice Service des ressources financières.

ABSENCES :

Monsieur Paul Morin

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Monsieur Claude Beaulieu constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

E055-1804 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

E056-1804 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal de la séance tenue le 29 janvier 2018 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

E057-1804 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2018

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que le procès-verbal de la séance tenue le 15 mars 2018 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité

AVIS DE SUIVI 29 JANVIER 2018

La Direction générale fait part de tous les avis de suivi de cette séance.

**E058-1804 ADJUDICATION DU CONTRAT – SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE – APPEL D'OFFRES
PUBLIC – SECTEUR 1**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 11 décembre 2017 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public est un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 8 février 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que conformément au *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* un comité de sélection a évalué la qualité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'évaluation faite par les membres du comité de sélection font consensus et qu'ils démontrent que l'évaluation est fondée sur la mesure du niveau de qualité suivie du calcul du rapport qualité-prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'accepter la soumission de **Nasco entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, au montant de **1 702 301,10 \$**, excluant les taxes (prix non ajusté), pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021 avec possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions aux établissements du secteur 1 :

de la Traversée, édifice Lavigne	105 597,51 \$ excluant les taxes
de la Traversée, Sainte-Maria-Goretti	152 632,08 \$ excluant les taxes
des Belles-Rives	186 447,90 \$ excluant les taxes

du Bois Joli	216 034,95 \$ excluant les taxes
La Sablonnière	267 026,49 \$ excluant les taxes
Cheval-Blanc	290 935,26 \$ excluant les taxes
L'Équipage	269 930,82 \$ excluant les taxes
Centre administratif	213 696,09 \$ excluant les taxes
Montant total	1 702 301,10 \$ excluant les taxes

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Roy

1 856 083,22 \$

9000, rue de l'Innovation
Anjou (Québec) H1J 2X9

Adoptée à l'unanimité

**E059-1804 ADJUDICATION DU CONTRAT – SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE – APPEL D'OFFRES
PUBLIC – SECTEUR 2**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 11 décembre 2017 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public est un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 8 février 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que conformément au *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* un comité de sélection a évalué la qualité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'évaluation faite par les membres du comité de sélection font consensus et qu'ils démontrent que l'évaluation est fondée sur la mesure du niveau de qualité suivie du calcul du rapport qualité-prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren d'accepter la soumission de **Nasco entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, au montant de **1 470 876,36 \$**, excluant les taxes (prix non ajusté), pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021 avec possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions aux établissements du secteur 2 :

de l'Escalade	255 425,94 \$ excluant les taxes
de l'Odyssée, Jean XXIII	65 752, 62 \$ excluant les taxes
de l'Odyssée, St-René-Goupil	173 562,57 \$ excluant les taxes
des Trois-Saisons, St-Pie X	152 665, 47 \$ excluant les taxes
des Trois-Saisons, Lavictoire	104 186,25 \$ excluant les taxes
Carle	208 218,42 \$ excluant les taxes
Brébeuf	150 163,65 \$ excluant les taxes
C.F.P.C.O., Broadway	155 890,38 \$ excluant les taxes
C.F.P.C.O., Maloney	205 011,06 \$ excluant les taxes
Montant total	1 470 876,36 excluant les taxes

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Roy

1 602 007,07 \$

9000, rue de l'Innovation
Anjou (Québec) H1J 2X9

Adoptée à l'unanimité

**E060-1804 ADJUDICATION DU CONTRAT – SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE – APPEL D'OFFRES
PUBLIC – SECTEUR 3**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 11 décembre 2017 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public est un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 8 février 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que conformément au *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* un comité de sélection a évalué la qualité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'évaluation faite par les membres du comité de sélection font consensus et qu'ils démontrent que l'évaluation est fondée sur la mesure du niveau de qualité suivie du calcul du rapport qualité-prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon d'accepter la soumission de **Nasco entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau,

Québec, J8Y 2Z7, au montant de **1 672 586,64 \$**, excluant les taxes (prix non ajusté), pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021 avec possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions aux établissements du secteur 3 :

de l'Envolée	215 869,83 \$ excluant les taxes
du Nouveau-Monde, Renaud-Paquin	232 569,00 \$ excluant les taxes
du Nouveau-Monde St-Rosaire, Mgr Lemieux	151 102,11 \$ excluant les taxes
L'Oiseau Bleu	218 810,28 \$ excluant les taxes
de la Montée	177 718,20 \$ excluant les taxes
des Cépages	226 547,04 \$ excluant les taxes
Le Tremplin	151 546,53 \$ excluant les taxes
Centre Nouvel-Horizon	260 052,60 \$ excluant les taxes
Sainte-Bernadette	38 371,05 \$ excluant les taxes
Montant total	1 672 586,64 excluant les taxes

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Roy

1 806 328,01 \$

9000, rue de l'Innovation
Anjou (Québec) H1J 2X9

Adoptée à l'unanimité

**E061-1804 ADJUDICATION DU CONTRAT – SERVICES SPÉCIALISÉS
POUR L'ENTRETIEN SANITAIRE – APPEL D'OFFRES
PUBLIC – SECTEUR 4**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 11 décembre 2017 conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres public est un appel d'offres fondé sur le rapport qualité-prix (prix ajusté le plus bas);

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 8 février 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que conformément au *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* un comité de sélection a évalué la qualité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE les résultats de l'évaluation faite par les membres du comité de sélection font consensus et qu'ils démontrent que l'évaluation est fondée sur la mesure du niveau de qualité suivie du calcul du rapport qualité-prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer d'accepter la soumission de **Nasco entretien ménager d'immeubles inc.**, ayant sa place d'affaires au 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, au montant de **1 834 662,75 \$**, excluant les taxes (prix non ajusté), pour l'entretien sanitaire du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021 avec possibilité de reconduction annuelle de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions aux établissements du secteur 4 :

de Touraine, George-Étienne-Cartier	166 340,31 \$ excluant les taxes
de Touraine, Riviera	21 305,07 \$ excluant les taxes
du Vallon	216 857,91 \$ excluant les taxes
Le Petit Prince	188 779,77 \$ excluant les taxes
Massé	102 255,93 \$ excluant les taxes
de la Rose-des-Vents	219 610,47 \$ excluant les taxes
Sainte-Élisabeth	214 714,20 \$ excluant les taxes
de l'Orée-des-Bois	165 371, 67 \$ excluant les taxes
La Source	282 616,17 \$ excluant les taxes
Centre L'Escale	256 811,25 \$ excluant les taxes
Montant total	1 834 662,75 \$ excluant les taxes

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Roy

1 942 656,46 \$

9000, rue de l'Innovation
Anjou (Québec) H1J 2X9

Adoptée à l'unanimité

**E062-1804 ADJUDICATION DU CONTRAT – MESURE MAINTIEN DES
BÂTIMENTS – RÉFECTION DU BASSIN DE TOITURE D8 –
ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU**

CONSIDÉRANT l'aide financière reçue au montant de 180 000 \$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure *Maintien des bâtiments* 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 15 février 2018 conformément à *la Loi sur les contrats des organismes publics et ses règlements*;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 2 mars 2018 et analyse de conformité;

CONSIDÉRANT que les travaux pourront débuter le 26 juin et devront être complétés au plus tard le 17 août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'accepter la soumission de la firme **Morin Isolation & Toitures Ltée**, située au 55, rue Breadner, Gatineau, Québec, J8Y 2L7 au montant de **78 260 \$**, excluant les taxes pour la réfection du bassin de toiture D8 à l'école Polyvalente Nicolas-Gatineau.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

MONTANT EXCLUANT LES TAXES

Les Toitures Raymond & Associés inc. 65, rue Jean-Proulx Gatineau (Québec) J8Z 1W2	88 210 \$
TMR3 Couvreur inc. 1880, rue Pink Gatineau (Québec) J9J 3N7	91 500 \$
Couvreur Rolland Boudreault 660, rue Auguste-Mondoux, local 4 Gatineau (Québec) J9J 3K3	118 600 \$

Adoptée à l'unanimité

E063-1804 RECONDUCTION DU CONTRAT DE SERVICES – LOCATION DE BENNES À ORDURES, COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU ET DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

CONSIDÉRANT que le contrat de location de bennes à ordures, collecte et transport des matières résiduelles pour tous les établissements sur le territoire de la Ville de Gatineau et la municipalité de Cantley avec le prestataire de services *Les Entreprises Myral enr.* vient à échéance le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services à l'ensemble des établissements;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de reconduire le contrat de location de bennes à ordures, collecte et transport des matières résiduelles pour tous les établissements sur le territoire de la Ville de Gatineau et la municipalité de Cantley avec *Les Entreprises Myral enr.*, situé au 815, rue Vernon, Gatineau, Québec J9J 3K4, pour une première année soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, aux mêmes conditions et tarifs soit :

pour les établissements d'enseignement primaire, centres de formation générale des adultes, centres de formation professionnelle, centre administratif, édifices Saint-Cœur-de-Marie et Sainte-Bernadette;

location de bennes, collecte et transport des matières résiduelles pour un montant de 69 373 \$ excluant les taxes;

pour les établissements d'enseignement secondaire, le coût par appel est de 137 \$ excluant les taxes et le coût à la tonne métrique est en fonction de la tarification de la Ville de Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

E064-1804 RECONDUCTION DU CONTRAT – ENTRETIEN ET INSPECTION DU SYSTÈME D'ALARME INCENDIE ET GICLEURS – ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS

CONSIDÉRANT que le contrat de services d'entretien et d'inspection du système d'alarme incendie et gicleurs avec le prestataire de services *Deslauriers* vient à échéance le 30 juin 2018 pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de reconduire le contrat de services pour l'entretien et l'inspection du système d'alarme incendie et gicleurs pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *Deslauriers* situé au 36, rue de Varennes, unité 4, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour une deuxième et dernière année soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, aux mêmes termes et conditions :

Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)	Appel de services (excluant les taxes)
Écoles primaires et centres	29 850 \$	95,00 \$ / appel

École Polyvalente de l'Érablière	3 970 \$	
École Polyvalente Le Carrefour	3 445 \$	
École Polyvalente Nicolas-Gatineau	3 600 \$	
École secondaire du Versant	3 970 \$	

Adoptée à l'unanimité

E065-1804 RECONDUCTION DU CONTRAT – ENTRETIEN ET SURVEILLANCE DU SYSTÈME D'ALARME INTRUSION – ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS

CONSIDÉRANT que le contrat de services d'entretien et de surveillance du système d'alarme intrusion avec le prestataire de services *Alarme Provinciale inc.* vient à échéance le 30 juin 2018 pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de reconduire le contrat de services pour l'entretien et la surveillance d'alarme intrusion pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *Alarme Provinciale inc.* situé au 8420, rue Lebrun, Mirabel, Québec, J7N 1Y6, pour une première année soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, aux mêmes termes et conditions :

Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)
L'ensemble des édifices	18 982,02 \$
Appel de service	65,00 \$ / heure

Adoptée à l'unanimité

E066-1804 RECONDUCTION DU CONTRAT – ENTRETIEN ET INSPECTION DES ASCENSEURS

CONSIDÉRANT que le contrat de services d'entretien et d'inspection des ascenseurs avec le prestataire de services *KONE inc.* vient à échéance le 30 juin 2018 pour l'ensemble des établissements et le centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus par ce prestataire de services;

CONSIDÉRANT que le contrat offre la possibilité d'être reconduit annuellement de gré à gré pour deux années supplémentaires aux mêmes termes et conditions;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de reconduire le contrat de services spécialisés pour l'entretien et l'inspection des ascenseurs pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Draveurs avec le prestataire de services *KONE inc.* situé au 3330, rue de Miniac, Saint-Laurent, Québec, H4S 1Y4 pour une première année soit du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 aux mêmes termes et conditions :

Établissement	Coût annuel (excluant les taxes)
Primaire et centres	22 392 \$
École secondaire du Versant	1 527 \$
École Polyvalente de l'Érablière	1 527 \$
École Polyvalente Le Carrefour	2 228 \$
École Polyvalente Nicolas-Gatineau	1 527 \$

Adoptée à l'unanimité

E067-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF – ÉCOLE LA SABLONNIÈRE

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de verser une somme de 291.50 \$ au budget de l'école La Sablonnière en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E068-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE L'ORÉE-DES-BOIS**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Ernest Bédard (circonscription 2);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 437 \$ au budget de l'école L'Orée-des-Bois en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E069-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Micheline Marcotte Boucher (circonscription 8);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 1401.50 \$ au budget de la Polyvalente Nicolas-Gatineau en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E070-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE POLYVALENTE DE L'ÉRABLIÈRE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Paul Loyer (circonscription 3);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 1000\$ au budget de la Polyvalente de l'Érablière en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E071-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE BRÉBEUF**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Marie-France Gagnon (circonscription 10);

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de verser une somme de 200\$ au budget de l'école Brébeuf en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E072-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE DE L'ESCALADE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Micheline Marcotte Boucher (circonscription 8);

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher de verser une somme de 298,50\$ au budget de l'école de l'Escalade en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E073-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE DES CÉPAGES**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par madame Nathalie Dorais-Pagé (circonscription 7);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de verser une somme de 257,50\$ au budget de l'école Des Cépages en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E074-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE DE LA TRAVERSÉE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur David Pigeon (circonscription 9);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Romain Vanhooren de verser une somme de 215\$ au budget de l'école de la Traversée en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E075-1804 PROJETS SPÉCIAUX GÉRÉS PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF –
ÉCOLE DE TOURAINE**

CONSIDÉRANT que le règlement 50-21-02 « Projets spéciaux gérés par le comité exécutif » délègue au comité exécutif l'approbation des demandes présentées par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la demande présentée par monsieur Normand Sylvestre (circonscription 4);

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon de verser une somme de 227,50\$ au budget de l'école de Touraine en conformité avec la structure de partage établie dans la résolution n° C060-0012.

Adoptée à l'unanimité

**E076-1804 APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ÉMIS ET DE
LA LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DURANT LA PÉRIODE
DU 21 DÉCEMBRE 2017 AU 11 MARS 2018**

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative concernée s'est assurée que les achats de biens et de services pour lesquels des déboursés ont été effectués en conformité avec les pouvoirs qui lui ont été délégués et selon les politiques en vigueur;

CONSIDÉRANT que la livraison des biens ou la prestation des services a eu lieu conformément aux exigences de la direction de l'unité administrative;

CONSIDÉRANT que la direction de l'unité administrative en recommande le paiement;
CONSIDÉRANT le contrôle effectué par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que Monsieur Claude Beaulieu a procédé par échantillonnage à l'examen des pièces justificatives à l'appui des chèques ou paiements directs suivants 265016, 265052, 265147, 265178, 265184, 265191, 265205, 265220, 265235, 265237, 265246, 265279, 265311, 265315, 265319, 265330, 265353, 265366, 265389, 265524, 265606, 265686, 265763, 265804, 265814, 265825, 265995, 266050, 266206, 266260, 266353, 266424, 266569, 266588, 266687, 266725, 266749, 266764, 266782, 266831, 266974, 267001, 267090, 267108, 267116, 267133, 267182, 267184, 267319, 267413, 267464, 267475, 267529, 267534, 267577, 267587, 267682, 267741, 267834, 267866, 267902, 267992, 268005, 268035, 268059, 268134, 268267, 268357, 268451, 268480, 268516, 268538, 268539, 268632, 268658 durant la période du 21 décembre 2017 au 11 mars 2018 inclusivement.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Beaulieu d'approuver la liste des chèques émis et la liste des paiements directs pour la période du 21 décembre 2017 au 11 mars 2018 inclusivement, pour un montant total de 24 787 488,36 \$.

Adoptée à l'unanimité

COMMUNICATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Aucune communication

DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune communication

DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du comité exécutif aura lieu le lundi 7 mai 2018 à 18 h au salon de la Gouvernance Rolland-Bérubé.

E077-1804 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Gagnon que la séance soit levée. Il est 18h40.

Adoptée à l'unanimité

Christian Laforest
Secrétaire général

Claude Beaulieu
Président